

N°1 - MARS 2021

41^e année - Trimestriel

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
SRABE asbl



PB-PP | B-
BELGIE(N) - BELGIQUE

MARS 2021,

LES PREMIERS SONS...



" BZZZZZZZZZ..... "

Le Rucher Fleuri



Bruxelles m'abeilles
www.bruxellesmabeilles.be

LE RUCHER FLEURI
Périodique trimestriel de

Bruxelles m'abeilles
SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS
A.S.B.L.

Comité de rédaction :
Christine Baetens
Michèle Potvliege
Anne Van Eeckhout

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :
Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@api-bxl.be

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Amon-Ray et Sain Michel
Les photos sont de Claude et Bertrand
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture

Sommaire

Editorial	2
Rappel de cotisation	3
Notre Président se retire...	4
Connaître le frelon asiatique et passer à l'action !	6
La méthode de triangulation pour découvrir les nids de frelons asiatiques	12
Frelons Schaerbeekois	14
Les recommandations de l'Afsca	15
La journée de janvier du programme miel européen : Gille Lanio nous parle du frelon asiatique	16
Conférence « L'Homme, l'abeille, le miel ou le sucre »	20
Le plein de conférences cet hiver	24
Les balades botaniques	25
Composition des Enfumeurs Electriques :	26
Le bien être de mes abeilles	30
Une petite visite AFSCA ?	34
Le rapport d'activité 2020 de la FAB	38
« Apiculture en Wallonie », la revue des Unions et Fédérations d'apiculteurs de Wallonie.	41
Guide d'implantation raisonnée des ruchers	42
Petites aventures d'un apiculteur : Quand on veut expliquer les abeilles	44
Le coin des voyages	45
Hommage à Valentin Grauwels	46
En cuisine : Biscuits au muesli	47
Les portes ouvertes au jardin d'abeilles	49



Editorial

Merci Yves!

Depuis 21 ans, tu es le représentant des Apiculteurs de Bruxelles et ses Environs.

Merveilleusement secondé par Christine, tu as fait de notre association un acteur qui compte dans le monde apicole, et qui a encore prouvé il y a peu que le public la suit et la soutient.

Tu t'es dépensé sans compter pour enseigner ta passion à plusieurs générations d'apiculteurs, pour dispenser des conseils à l'un, dépanner l'autre, cueillir un essaim ici ou aider là-bas à la construction d'un rucher. Sans oublier votre maison, où chacun est toujours si bien accueilli.

Ta succession s'annonce difficile, mais Christine reste active, et puis tu nous a promis de continuer à donner cours aux jeunes apiculteurs de notre rucher école.

Vivement qu'on puisse se réunir pour fêter dignement ton départ à la retraite présidentielle.

Le reste de notre actualité apicole bruxelloise se résume en deux mots : frelon asiatique.

Cet hiver confiné a incité plusieurs associations, dont la nôtre, à proposer des conférences et autres réunions en ligne, et trois de ces événements avaient pour thème ce prédateur exotique qui s'est installé en Europe depuis 15 ans et est désormais présent à Bruxelles.

Après une conférence du CRA-W, en charge de la lutte contre cet envahisseur en Wallonie, et celle de Gilles Lanio, apiculteur dans le Morbihan, invité par le CARI, Louis nous a présenté la situation à Bruxelles dans une conférence fort bien documentée (voir article page 6) qui a été suivie par de nombreux spectateurs et qui peut être revue sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=-C-JPx1CcBQ>.

Il me reste à vous souhaiter de retrouver des abeilles bien vivantes en cette fin d'hiver.

Que cette année apicole qui commence nous permette de nous retrouver autour des ruches et/ou autour d'un verre pour fêter le début de cette nouvelle saison porteuse, plus que jamais, d'espoir.

Anne Van Eeckhout

Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?

Si votre nom est suivi d'une astérisque et que vous trouvez un bulletin de virement dans votre revue c'est que votre cotisation n'a pas encore été perçue sur le compte de la SRABE asbl.



La cotisation pour l'année 2021 s'élève à **20 €** (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant la revue le Rucher Fleuri, l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres.

Si vous avez plusieurs ruchers, ajoutez 1€ pour l'assurance par rucher supplémentaire, dont l'adresse est à envoyer au Trésorier.

**A virer sur le compte
BE20 5230 8090 5856 (BIC : TRIOBEBB)**

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs.
Rue au Bois 365B bte 19 1150 Bruxelles

Attention, ceci est le dernier numéro de notre revue qui est envoyé aux membres n'ayant pas renouvelé leur cotisation

Agenda apicole

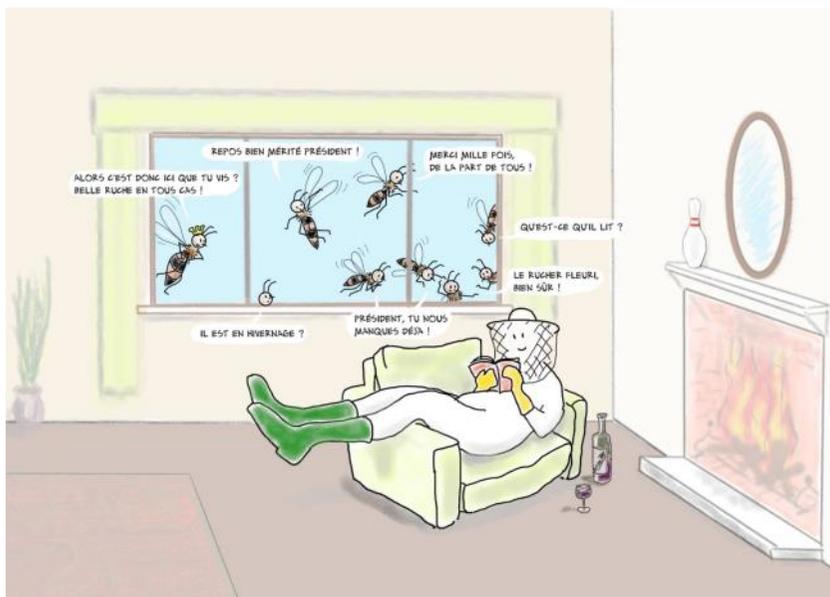
Pour le moment, à cause de la crise sanitaire, nous n'avons programmé que les balades botaniques (voir page 25) et les portes ouvertes au Jardin d'abeilles (voir page 49) Dès que nous pourrons envisager d'autres activités, nous vous tiendrons au courant par un mailing.

C'est le **dimanche 7 mars 2021** qu'a eu lieu notre assemblée générale virtuelle sans la traditionnelle distribution des certificats pour la promotion 2018-2020

Notre Président se retire...

4

Voilà, après 25 ans au conseil d'administration et président depuis 21 ans de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, je laisse la place aux jeunes.



La première chose que j'ai à dire, c'est que j'ai eu l'occasion de rencontrer de belles personnes. Vous êtes de belles personnes parce que vous défendez notre environnement avec un objectif qui n'est pas mercantile, que vous êtes des passionnés, que vous ne comptez pas l'énergie et le temps passé à transmettre et à partager.

Nous partageons le même langage.

Au cours de toutes ces années, Bruxelles m'abeilles a pris sa place dans le monde apicole grâce à ses nombreuses publications, animations, actions, prises de position ... Nous ne nous sommes pas ménagés et c'est pour cela que nous sommes reconnus par le monde apicole belge et étranger.

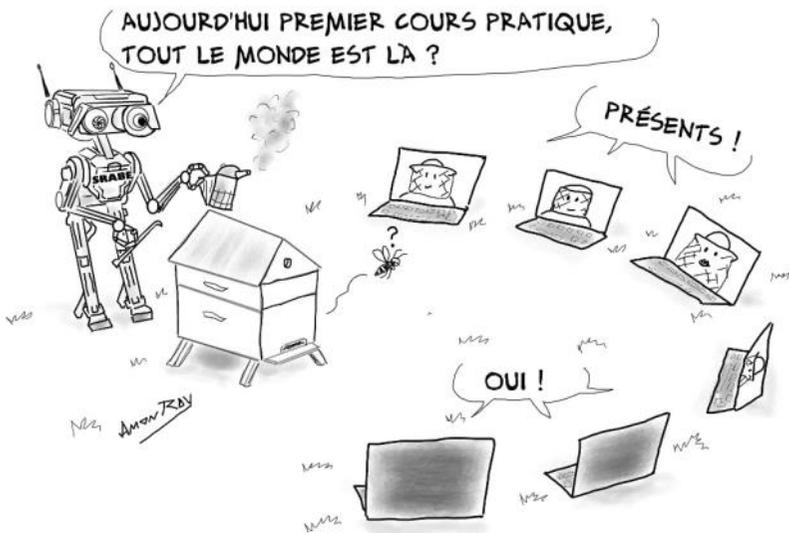
J'espère que vous allez continuer à promouvoir l'apiculture à Bruxelles et à développer des techniques encore plus respectueuses

de l'abeille et ce, en harmonie avec notre environnement urbain et tous les autres pollinisateurs. Bruxelles m'abeilles doit absolument continuer à vous défendre et à rester bien présent dans le paysage bruxellois.

Nous sommes tous des apiculteurs et pas que des amis des abeilles !

Les anciens m'ont confié un bébé qu'ils avaient choyé et chouchouté, à mon tour je l'ai choyé, chouchouté, lui ai permis de grandir et d'évoluer. Je vous le confie, il est fragile, alors vous aussi, choyez-le et chouchoutez-le, il en vaut la peine !

Yves Roberti Lintermans



Connaître le frelon asiatique et passer à l'action !

Un bref rappel historique pour commencer.

6

En 2004, une femelle du frelon *Vespa Velutina Nigrithorax* fut accidentellement introduite dans le sud-ouest de la France (Lot et Garonne) dans un lot de poteries importé de Chine. Après s'être implantée sur l'ensemble de la France métropolitaine, cette espèce a commencé la colonisation de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Grande Bretagne et la Belgique. Le premier nid y fut repéré en 2016 à Guignies (province de Tournai). En région bruxelloise, la première identification eut lieu à Uccle en 2018. Quelques ruchers bruxellois furent attaqués en 2019, un nombre plus élevé le fut en 2020. Nous allons devoir gérer ce nouveau prédateur apicole.



Quel est son cycle biologique ?

Au printemps, lorsque la température devient stable à environ 12-15°, l'hibernation des fondatrices prend fin. Elles émergent de leur abri et pendant une dizaine de jours, se nourrissent de glucides tout

en cherchant un lieu pour établir un premier nid, appelé nid primaire. C'est souvent dans les abris de jardin, un comble, un nichoir à oiseaux, une avancée de toit ... qu'on les trouve. Au début, il est gros comme une orange et croît lentement. La fondatrice assure seule toutes les tâches : collecte des fibres de bois et d'eau pour la construction, ponte des œufs, chauffage du couvain, nourriture des larves et protection du nid. C'est une phase critique, car la mortalité naturelle des fondatrices est élevée durant cette période. En effet, comme pour toutes les espèces de la famille des vespidés, les fondatrices sont en compétition pour les sites de nidification. Celles qui ont fondé un nid sont attaquées par d'autres qui essaient de l'usurper. Ces tentatives peuvent être répétitives pour un même nid et entraînent en général la mort d'au moins l'une des deux protagonistes.

D'autre part, plusieurs aléas peuvent mettre un terme à la vie d'une fondatrice : un oiseau insectivore, refroidissement bref et brutal, manque de nourriture... Un nid qui perd sa fondatrice ne génère pas de remplaçante. S'il n'y a pas d'ouvrière le nid ne produit rien. S'il y a des ouvrières, celles-ci pondent des œufs non fécondés qui deviendront des mâles.

En fonction des conditions météorologiques, c'est entre fin mars et mi-mai que les nids primaires sont construits. Il s'écoule environ 60 jours entre l'émergence de la fondatrice et l'arrêt de ses sorties du nid : 10 jours de recherche d'un site de nidification, 40 - 50 jours pour l'émergence des premières ouvrières et 10 jours d'activités extérieures au nid en coopération avec les premières ouvrières.

Quand l'établissement du nid primaire est « réussi », la fondatrice y reste en permanence pour pondre des œufs. Les premières ouvrières prennent en charge toutes les autres activités. L'accroissement de la population est exponentiel. La taille du nid augmente. Si l'espace vient à manquer, quelques ouvrières construisent (en général courant mai-juin) un nid secondaire proche du nid primaire (180 m maximum). Le nouveau nid se situe très souvent en haut d'un grand arbre bien que ceci ne soit pas une règle absolue. Des observations récentes indiquent un nombre important de nids secondaires

installés en dessous de 5m, par exemple dans une haie. La fondatrice migre dans le nouveau nid. Des ouvrières restent dans le nid primaire et prennent soin du couvain jusqu'à son terme. Progressivement les ouvrières intègrent le nid secondaire. Le nid primaire est abandonné.

Le nombre croissant d'ouvrières augmente la quantité de protéines disponible pour alimenter les larves et améliore la thermorégulation du nid. Au fur et à mesure que les conditions deviennent plus favorables, la taille des individus croît et la durée du cycle de couvain diminue pour atteindre 28-30 jours en été.

Vers mi-août, l'élevage des individus sexués commence. Ils émergent mi-septembre et restent au nid une dizaine de jours pendant lesquels ils constituent leurs corps gras.

Ceci est particulièrement important pour la survie durant l'hiver des futures fondatrices aussi appelées gynes. Puis, ils en sortent, les mâles fécondent les femelles qui stockent le sperme dans une spermathèque.

Une femelle peut être fécondée plusieurs fois. Les mâles survivent à l'accouplement. Les individus sexués ne retournent pas au nid ni ne contribuent à son activité.

Progressivement en automne, les conditions météorologiques moins favorables, la raréfaction des sources de nourritures sucrées et protéinées, l'épuisement ou la mort de la fondatrice entraînent la désorganisation sociale de la colonie qui périclité. Le nid se vide, il ne sera pas utilisé l'année suivante.

A Bruxelles, en 2020 plusieurs nids étaient occupés et actifs début novembre. Ils produisaient toujours des gynes. Nous avons observé des mâles dans leur environnement à Schaerbeek près du parc Josaphat. On estime qu'un nid peut produire entre 500 et 1000 fondatrices. Heureusement, peu fonderont un nid viable. Mais, si 1% seulement y arrivent, il y aura entre 5 et 10 nids l'année suivante...

Pourquoi une prolifération aussi importante et rapide ? Quels impacts ?

Les conditions en Europe occidentale sont particulièrement favorables au frelon asiatique : des sources de nourritures glucidiques (sucrées) et protéinées abondantes, une météo assez similaire à son milieu d'origine en Asie, des sites de nidifications nombreux et peu voire pas de prédateur. Cela explique son expansion géographique rapide depuis 2004 et son implantation préférentielle en milieu urbain.

Il utilise toutes les sources de nourritures sucrées ou protéinées disponibles. Il est par exemple présent sur l'étal des bouchers et des poissonniers lors de marchés ouverts. Il capture aussi tous types d'insectes ainsi que des araignées. Cela entraîne une pression importante sur l'ensemble de l'entomofaune et particulièrement sur apis mellifera qui constitue quantitativement entre un et deux tiers des protéines qui alimentent ses larves.

La présence d'un nombre important de frelons asiatiques devant une ruche stresse la colonie. Cela entraîne la réduction voire l'arrêt de l'activité de butinage. La colonie passe l'automne mais les abeilles d'hiver n'auront pas reçu assez de pollen pour constituer leurs corps gras. Elles meurent en très grand nombre prématurément avant l'arrivée du printemps. La colonie s'éteint durant l'hiver.

D'autre part, en fin de saison un nid peut compter plusieurs centaines voire 2000 ouvrières. Si on s'en approche, cela déclenche très rapidement une réaction agressive. Plusieurs centaines d'ouvrières sortent du nid et attaquent. Des combinaisons faites avec des matériaux spéciaux peuvent empêcher les piqûres. Nos vêtements d'apiculteurs sont totalement inadaptés à cette situation. Le frelon asiatique représente donc un danger pour nos abeilles, la biodiversité et dans certains cas nous-mêmes. C'est pourquoi la limitation de sa population en neutralisant des nids avant l'apparition des futures fondatrices est importante. Seuls les pompiers sont habilités à détruire un nid. Actuellement leur intervention est gratuite.

Que faire ?

Reconnaître : Apprenez sur internet à faire la différence entre Vespa Velutina Nigrithorax et son cousin européen Vespa Crabro qui cause peu de dégât à nos colonies, même s'il attrape une vieille abeille fatiguée de temps en temps.

Observer : Placer des appâts sucrés (1/3 de grenadine, 1/3 de bière, 1/3 de vin blanc doux) facilement observable à l'abris des intempéries (un appui de fenêtre par exemple) avec un dispositif anti-noyade. Si un frelon asiatique est dans les parages, il viendra s'abreuver à votre bar.

Soyez attentifs lorsque vous visitez vos ruches. L'arrivée du frelon, son positionnement en vol stationnaire devant les ruches, la capture d'une abeille et son départ prennent bien souvent moins de temps que vous n'en avez mis pour lire cette phrase.

Déclarer : il est essentiel de déclarer toute observation sur le site : <https://observations.be/species/8807/>

Si possible, ajoutez une photo à votre observation afin qu'elle puisse être validée.

Connaitre l'environnement de vos ruches : cartographiez les sites potentiellement attractifs (sources de nourriture sucrées ou protéinées) et facilement observables dans un rayon d'1km autour de vos ruches. Vous gagnerez du temps pour localiser le nid en cas d'attaque de votre rucher.

Nid primaire : Si vous localisez un nid primaire prévenez les pompiers ou moi-même. Laissez le tranquille, ne vous en approchez pas.

Surveiller : Faire un tour régulier des sites attractifs que vous avez repérés pour vérifier si le frelon asiatique y est présent.

Regardez régulièrement le site observations.be pour voir si des observations validées du frelon asiatique ont été faites à proximité de votre rucher.

S'organiser : Groupez-vous avec les apiculteurs proches de vous pour

partager les informations. Si une recherche de nid s'avère nécessaire, vous serez plusieurs pour la faire. Vous verrez, c'est très gai !



Préparer le matériel : Procurez-vous un filet à papillons et des muselières. En cas de prédation posez-les devant vos ruches. Elles réduiront le stress des colonies attaquées.

C'est entre mi-juin et mi-juillet, lors du pic de nos activités apicoles que commence la prédation devant les ruches. Pour lutter efficacement, soyez prêts, l'apiculture c'est aussi anticiper... Vous trouverez des explications imagées dans la conférence que j'ai faite le dimanche 21 février et que vous pouvez voir en suivant ce lien : <https://youtu.be/-C-JPx1CcBQ>

Dans le rucher fleuri de juin, j'expliquerai la technique pour localiser un nid de frelon asiatique. D'ici là je vous souhaite une bonne préparation de la lutte contre *Vespa Velutina Nigrithorax* et un excellent démarrage de saison apicole.

Louis.



La méthode de triangulation pour découvrir les nids de frelons asiatiques

12

Louis Monéger nous a fait récemment une superbe conférence sur la méthode de recherche de nids, appliquée pour la première fois en région Bruxelloise cet automne 2020.

J'ai eu le plaisir de le seconder dans cette aventure.

Cette quête a pour but la détection de nids de frelons asiatiques et leur neutralisation par les pompiers lorsqu'ils présentent un danger.

Le frelon asiatique est une espèce invasive, fléau pour nos ruches et risque potentiel pour la population.

Là où le frelon a été signalé officiellement (voir site observations.be), nous plaçons de petits appâts.

Ces appâts sont fait de sirop mis dans de petits récipients fixés à un arbre ou à un piquet à l'aide d'une ficelle et sont composés d'un mélange de sucre, de bière et de vin, on ne peut plus naturel et sans aucun danger (on peut le boire).

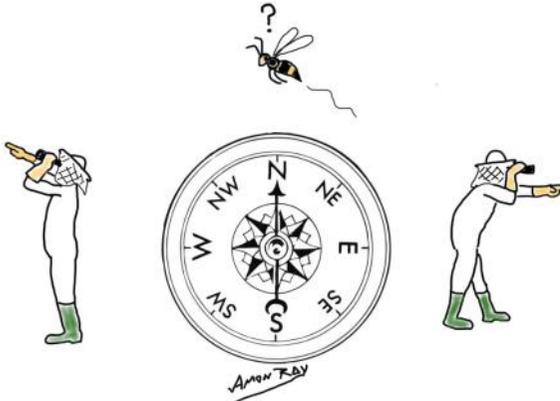
Il ne s'agit pas de poser des pièges mais bien de fixer des appâts, inoffensifs, dans des lieux stratégiques, là où le frelon a été observé. Ces appâts servent à attirer le frelon et de cette façon nous pouvons le capturer à l'aide d'un filet à papillons pendant qu'il butine notre sirop.

Nous le marquons d'un point de couleur sur le dos, comme nous marquons nos reines d'abeilles, et puis nous le relâchons, aussi simple que cela.

La méthodologie que nous pratiquons est, d'une certaine façon, validée scientifiquement depuis que les mathématiciens existent. Les égyptiens, les grecs, les romains et puis plus tard les navigateurs, les astronomes et les militaires ont tous pratiqué la Triangulation.

Pour faire simple, lorsque nous relâchons les frelons, marqués de couleurs différentes pour l'identification, nous nous postons près de l'appât puis chronométrons les allers-retours de l'hyménoptère et à chaque envol nous notons également l'angle de vol.

Ensuite nous nous déplaçons dans cette direction et posons un nouvel appât pour reproduire la manœuvre et ainsi de suite jusqu'à ce que l'angle se modifie pendant que nous constatons la diminution de la durée des vols, preuve que nous approchons du nid.



L'observation se termine lorsque nous avons cerné une zone restreinte, il ne nous « reste » plus qu'à lever les yeux et scruter la cime des arbres...

Cette façon de procéder prend du temps mais a fait ses preuves pour la première fois sur le territoire de la Ville de Bruxelles, lorsque nous avons repéré un premier nid dans la cour de récréation du lycée Molière.

Nous collaborons avec les pompiers et c'est eux seuls qui finalisent l'opération bien évidemment.

Comme vous le savez, un nid peut libérer quelques centaines de fondatrices en automne et chacune d'entre elles, si elle survit à l'hiver, pourra potentiellement créer une nouvelle colonie au printemps suivant.

Hélas nos hivers sont de plus en plus doux et n'en élimineront que trop peu. On peut donc s'attendre à une prolifération exponentielle que nous ne pourrons plus juguler.

C'est ce constat qui nous pousse à agir au plus vite.

Alors formez vos équipes pour la recherche de nids proches de vos ruchers et surtout n'attendez pas qu'il soit trop tard. Parlez-en à vos voisins, diffusez l'information, chaque paire d'yeux comptera !

Raymond Peeters

Frelons Schaerbeekois

14

En octobre passé, Louis, Bernard et moi avons commencé la recherche de frelons asiatiques sur la commune de Schaerbeek.

Les quartiers Terdelt et celui des Fleurs en étaient manifestement infestés.

Cette zone est située entre le magnifique Parc Josaphat et la friche Josaphat qui longe le chemin de fer jusqu'à la gare d'Evere.

Si la pose d'appâts fut très vite acceptée chez les particuliers que nous rencontrons sur le terrain, il était évident qu'il nous fallait d'abord prendre contact avec les autorités pour obtenir la permission d'en placer également dans le parc et sur la friche.

Pour ce faire, durant plusieurs jours, j'ai échangé des mails avec divers responsables des lieux, qu'ils soient communaux ou régionaux. Malgré mes explications claires, les accès nous ont été refusés, ce qui a hélas entravé en partie nos recherches.

Leur confusion entre piégeage et appâts, notre méthodologie non validée scientifiquement (dixit) et l'annonce d'un projet régional de recherche de nids par radio traçage qui serait en cours, ont mis fin aux échanges de courrier.



Nous nous sommes conformés à la réglementation de l'administration, nécessaire pour le respect de nos espaces verts.

Ce radio traçage du frelon dont il est fait mention pourrait se révéler

être une méthode efficace (onéreuse ?) qui devrait donner de bons résultats, pourvu qu'elle soit mise en place rapidement.

Voilà, que dire de plus...

Comme Louis l'a souligné, ce fut notre seul refus.

15

Nous apprenions plus tard, qu'en décembre un nid aurait été signalé par des promeneurs dans le Parc Josaphat.

Lorsque ce nid fut finalement localisé, il était trop tard. Les fondatrices étaient parties pour fonder des nids en 2021... Nous serions donc passés à côté de l'opportunité d'en réduire le nombre...

Raymond Peeters



L'AFSCA a publié son document annuel "**recommandations pour lutter efficacement contre la varroase en 2021 : une approche uniforme en Belgique**".

Aucun changement par rapport à l'année dernière, si ce n'est un paragraphe un rien plus long sur la sélection d'abeilles tolérantes ou résistantes au varroa.

Le document est sur le site de l'AfscA
http://www.favv-afscA.be/apiculture/santeanimale/_documents/Avisdeluttecontrelavarroase2021.pdf

Ou en utilisant le QR-code ci-contre

SCAN ME



La journée de janvier du programme miel européen : Gille Lanio nous parle du frelon asiatique

La traditionnelle « Journée de Janvier » du programme miel européen s'est, comme attendu, déroulée à distance cette année, et en deux étapes.

Les différentes présentations (chiffres de miellées, du labo, rapport d'activité Arista, etc) étaient en ligne une quinzaine de jour avant la date de la conférence.

Et le 19 février dernier, en soirée, près de 200 personnes ont participé à la réunion. La séance de questions/réponses était plutôt calme.



La parole fut rapidement donnée à Monsieur Gilles Lanio, ancien président d'Apimondia et apiculteur dans le Morbihan, région où le frelon asiatique a fait des ravages dès 2014.

Le tableau est sombre : le frelon asiatique n'a pas de prédateur, son territoire augmente de 80km par an et il peut voler sur une distance de 40km sans s'arrêter (et pourra donc traverser le détroit de Gibraltar).

En 2020, 54% des nids secondaires étaient situés à moins de 5 mètres du sol, ce qui augmente le danger pour la population puisqu'il attaque violemment en cas de vibrations. Le frelon asiatique est citadin, et très présent dans les villes. La fondatrice y trouve beaucoup plus facilement un abri pour son nid primaire et les ressources alimentaires dont elle a besoin.

Les colonies souffrent indirectement de la présence du frelon asiatique qui les stresse et les empêche de se développer. Les butineuses et les chercheuses d'eau ont peur de sortir et la colonie dépérit.

Il s'attaque également aux reines d'abeilles, assez lentes tant au départ qu'au retour de leur vol de fécondation.

Lorsque la pression du frelon asiatique est forte, le frelon européen

ne trouve plus assez de nourriture et s'attaque également aux abeilles.

Gilles Lanio recommande le piégeage des fondatrices au printemps, selon un protocole très précis.

Il préconise l'utilisation d'un piège à guêpe classique avec comme appât de l'alcool (qui fait fuir beaucoup d'autres insectes), du nectar de banane, du sirop sucré, de la confiture, qu'il pose lorsque les fondatrices commencent à s'installer. Chez lui en Bretagne cela correspond à la floraison du prunier. L'appât doit toujours être très frais, ne pas hésiter à le changer régulièrement. Lors des visites on peut sauver les autres insectes à l'aide d'une fourchette.

En dessous de 15° les pièges ne fonctionnent pas. Plus il fait chaud plus les reines sortent loin et longtemps et plus les pièges sont efficaces.

Lorsqu'elle s'installe, la fondatrice cherche des glucides pour elle et des protéines pour ses larves. Elle butine certaines fleurs, dont les plantes de sa région d'origine, et est même capable de rentrer discrètement dans une ruche à la recherche de miel.

L'apiculteur pose son piège entre deux ruches, à hauteur de la planche de vol, à proximité de plantes attirantes pour le frelon (elles aiment beaucoup les cotonéasters horizontalis, certains fruitiers).

Il laisse le piège pendant 5 à 6 semaines. Les premiers frelons naissent après 30 jours, et sortent une dizaine de jours plus tard. À partir de ce moment-là la reine ne sortira plus et on ne pourra donc plus la piéger. C'est le moment d'ôter les pièges. C'est à partir de ce moment-là que les frelons européens risquent de se faire piéger.

Dans une dizaine de pièges posés entre le 8 avril et le 9 mai, Mr Lanio a attrapé 1080 fondatrices en 2019 et 650 en 2020.

Lorsqu'on observe des frelons de petite taille devant les ruches au printemps c'est qu'il y a un nid primaire à une centaine de mètres. Pour le localiser il suggère de poser des appâts en libre-service et en milieu découvert et d'observer la direction que prennent les frelons. Puis de déplacer l'appât en direction du nid ; généralement il n'est pas loin, et facile à détruire.

En été, les frelons sont installés dans leur grand nid secondaire, et se multiplient très rapidement. Une certaine forme de piégeage peut être mise en place, de nouveau en suivant un programme strict : pose d'un appât attractif en libre-service à 50m des ruches et habituer les frelons à cet apport. Après 8 à 10 jours, remplacer la nourriture par un ou deux pièges, ce qui permettra d'en piéger beaucoup. Après deux ou trois jours, remettre la nourriture et recommencer. Cela provoque des saignées régulières sur les colonies aux alentours et une diminution de la pression sur les colonies d'abeilles.

En Bretagne comme ailleurs, les premières années tout était axé sur la destruction des nids, qui engendre des coûts importants (150€ par nid en moyenne). Le piégeage de printemps permet d'éliminer un grand nombre de fondatrices pour un budget très faible. Depuis 3 ou 4 ans, ses ruches ne souffrent plus de la présence du frelon.

Différents **moyens de protéger les ruches** sont évoqués par les participants :

La réduction de l'entrée, qui est une mauvaise idée puisqu'elle permet au frelon de se positionner devant l'entrée et oblige les abeilles à ralentir en rentrant.

Les muselières et autres grillages semblent bien fonctionner mais ne sont pas pratiques pour les apiculteurs qui ont beaucoup de ruches.

Les systèmes de harpes électriques sont coûteux, ont besoin de courant électrique, s'oxydent rapidement et risquent d'être détruits par d'autres animaux.

L'utilisation de drones pour le repérage et la destruction des nids secondaires est parfois préconisée. Gilles Lanio insiste sur le fait que le drone avec caméra thermique ne peut être utilisé que si on est certain de la présence d'un nid. En effet, le haut du nid est très bien isolé et n'apparaîtra pas. Contrairement au bas du nid, qui pourrait être repéré depuis le sol à l'aide de jumelles, en ville notamment. Le drone risque en outre de se faire attaquer si des vibrations sont perçues par les frelons.

La **destruction des nids** soit se faire avec calme et lenteur. Gilles Lanio utilise un aspirateur, à l'aide duquel il vide le nid par le trou de vol. Les ouvrières reviennent jusqu'à 2 heures plus tard et se mettent en essaim, il est alors facile de les attraper. En Bretagne les

désinsectiseurs suivent une charte de bonne conduite, qui les force à travailler lentement pour éviter que les frelons n'attaquent et que la reine ne se sauve avec comme conséquence un nouveau nid dans les 3 jours. Ils doivent également détruire les nids. Les coûts varient de 70 à 208€ selon la hauteur.

Anne Van Eeckhout



ouverture

à partir du samedi 6 mars 2021 à 9h00

Miellerie

du Chenois

Apiculture: matériel, miels et produits dérivés

Tout le matériel pour soigner vos abeilles



0494/15.31.95
miellerieduchenois@gmail.com



samedi : 9h à 12h30
mardi et Jeudi : 13h00 à 16h30



27A Parc Industriel
1440 Wauthier-Braine



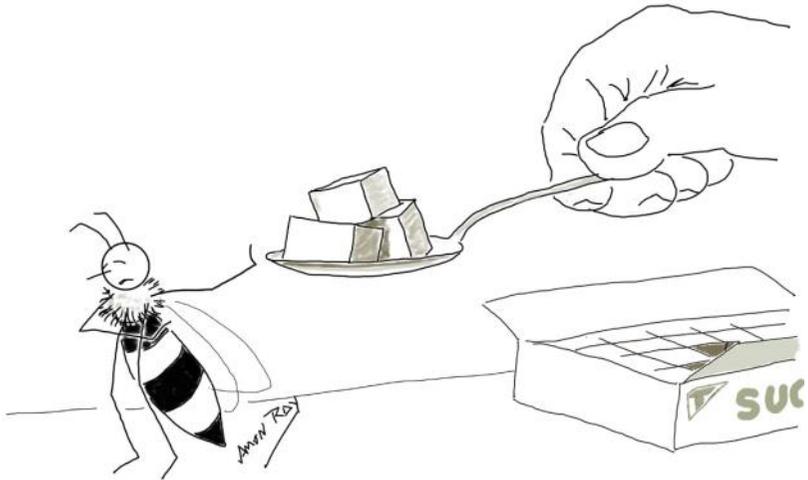
Conférence « L'Homme, l'abeille, le miel ou le sucre »

20

Cette conférence en ligne « L'Homme, l'abeille, le miel ou le sucre » a eu lieu le dimanche 6 décembre 2020, elle a été donnée par Jean-Michel Philippart de Foy, apiculteur à Bruxelles m'abeilles et Médecin Nutritionniste

Vous pouvez la voir ou revoir en suivant ce lien :

https://youtu.be/4TVpArW_KHI



Je vous propose un mode de réflexion autour du microbiote intestinal de l'abeille en parallèle avec le nôtre et nos pathologies. Imaginez nos colonies nourries pour l'hiver avec des « aliments complets » pour abeilles (glucose-fructose) sans composés phénoliques et poly-phénoliques favorisant une dysbiose (perte d'équilibre du microbiote intestinal), responsable d'un impact important sur le système immunitaire et le comportement des colonies. Exposées à des facteurs d'environnement (glyphosate et autres phytosanitaires) accentuant le déséquilibre de leur écosystème intestinal, nos abeilles doivent en outre faire face aux varroas et leurs virus.

Jean-Michel Philippart de Foy

La conférence a été suivie de questions réponses dont voici les plus importantes :

Ai-je bien compris que le fructose ne fait pas monter l'indice glycémique ? (uniquement le glucose).

Le fructose a en effet un index glycémique plus faible que celui du glucose. C'est pourquoi les miels à teneur plus élevée en fructose et qui donc cristallisent moins vite comme le robinier faux acacia ont un index glycémique plus intéressant. Cependant s'arrêter à l'index glycémique du miel, c'est oublier l'importance

1. des lactobacillus et bifidobactéries présentes dans le miel
2. de la diversité des polyphénols dont l'origine se trouve dans la biodiversité de l'environnement dans lequel nos abeilles butinent.

Est-ce que ce sont les mêmes composés phénoliques dans le miel que dans le pollen?

Les sources florales influencent la composition des nectars et des pollens qui doivent présenter de différences phénoliques. Les pollens contiennent également des fibres indispensables au développement du microbiote intestinal de la colonie.

Est-ce que ces molécules protectrices, présentes dans le miel, ne sont pas détruites par la chaleur (thé, café)?

Polyphénols et caroténoïdes font partie des phytomicronutriments les plus ubiquitaires dans les fruits, les légumes mais aussi les nectars et les pollens. Ils sont responsables des qualités organoleptiques et des couleurs. Les polyphénols sont également responsables de l'amertume et de l'astringence. Les polyphénols et les caroténoïdes sont stables dans la matrice végétale lors des traitements thermiques.

Est-ce que le sucre donné aux abeilles à temps pour l'hivernage, n'est pas enrichi par les abeilles (salive notamment) avant d'être stocké ?

Les abeilles n'ont malheureusement pas la capacité d'intégrer dans le mélange glucose-fructose des sirops de nourrissage les composés phénoliques et polyphénoliques du miel et du pollen. Pas plus d'ailleurs que les composés cellulaires et fibreux des pollens. Tous

ces éléments sont indispensables à la biodiversité de l'écosystème intestinal dont dépend notamment la résistance aux maladies des abeilles.

A partir de quelle dose la consommation de miel par l'être humain est significative ?

La suppression du sucre sous toutes ses formes dans notre alimentation devrait être une priorité pour la santé. Garder l'équivalent de 10 grammes par jour d'un miel extrait à froid et non chauffé est certainement bénéfique pour la santé.

Je viens de comprendre pourquoi on appelle notre intestin : "le 2ème cerveau"!!

Est-il est vrai qu'actuellement nous ne connaissons que 2% du rôle du microbiote intestinal humain?

Les connaissances dans le domaine de l'écosystème intestinal ces 30 dernières années ont littéralement explosé. Les chercheurs ont décodé le génome des microbes de l'intestin (METAGENOME). On reconnaît des associations entre des signatures microbiologiques et certaines pathologies. Association ne veut pas dire causalité. Dans le domaine du diabète de type 2, la séquence temporelle entre la dysbiose intestinale induite par nos comportements et le développement de la maladie est éloquente. Il reste un vaste, très vaste chemin pour découvrir la totalité de l'histoire. Alors 2%, 10% ??

"Dans l'excès tout est mauvais" dit-on ... Le miel est bon pour les abeilles et pour l'homme... **A partir de quelle quantité, la consommation de miel pour l'homme pourrait-elle être considérée comme "excessive" ?**

La suppression du sucre sous toutes ses formes dans notre alimentation devrait être une priorité pour la santé. Garder l'équivalent de 10 grammes par jour d'un miel extrait à froid et non chauffé est certainement bénéfique pour la santé.

Que pensez-vous du candipolline pour aider ou sauver une colonie qui n'a pas fait de réserve?

Le candipolline est un mélange de saccharose (sucre) de betterave et de pollen multifleur stérilisé.

C'est bien sûr une bonne idée de tout faire pour ne pas perdre sa colonie.

Nous accordons une importance toute particulière à l'hivernage de nos colonies. Elles sont toutes sur balances connectées (<https://www.connectedbeekeeping.fr>). Ceci nous permet une fois la ruche traitée contre le varroa entre début et mi-août de ne plus ouvrir nos ruches en nous fixant une réserve de nourrissage suffisante de l'ordre 15 kg par ruche Dadant 10 hivernée sur 8 cadres. Nous pouvons suivre la consommation au cours de l'automne et l'hiver. La consommation étant de l'ordre de 300 à 500 gr par mois d'octobre à début février pour s'accélérer ensuite à 4 kilos par mois en février. Nous pouvons ainsi focaliser notre attention sur les colonies dont les réserves sont délicates en fin d'hiver

Si le sucre blanc est mauvais peut-on donner le sucre brun?

Le sucre de la canne à sucre est brun quand il est non raffiné. Il n'apportera pas les biodiversités des polyphénols du miel.

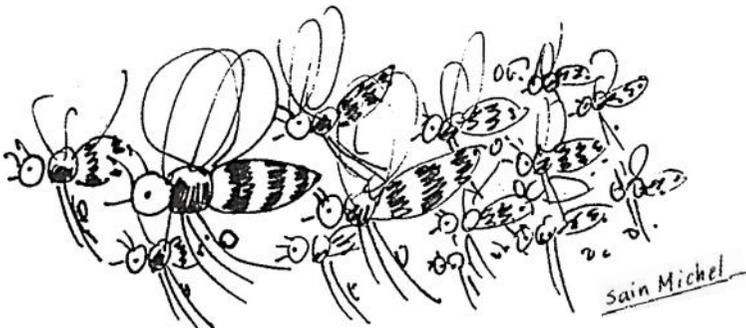
Comment Jean-Michel et Isabelle, nourrissent-ils leurs colonies ?

Notre « home made » recette est la suivante :

14 kg de Happyflor (acheté chez BeeBoxWorld) + 2,8 kg de miel de notre rucher + 500 gr de pollen frais congelé + 3 cuillères à café d'alcoolat de propolis + 7 cuillères à soupe de vinaigre de pomme + 10 gouttes d'huile essentielle de romarin + 10 gouttes d'huile essentielle de thym + 5 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus + 5 gouttes d'huile essentielle de laurier noble.

Nous utilisons un mélangeur pour faire le plâtre pour bien homogénéiser le tout.

Jean-Michel Philippart de Foy



Le plein de conférences cet hiver

24

Cet hiver nous avons pu suivre via nos écrans un grand nombre de conférences. Certaines sont à voir/revoir, voici tous les liens

Trois conférences proposées par la SRABE asbl:

« Méthode d'apiculture simple et surtout naturelle » conférence donnée par Geert Steelant : https://youtu.be/rTYAP8_JVtg

« L'Homme, l'abeille, le miel ou le sucre » conférence donnée par Jean-Michel Phillipart de Foy : https://youtu.be/4TVpArW_KHI

« Connaître le frelon asiatique et passer à l'action ! » Conférence donnée par Louis Moneger : <https://youtu.be/-C-JPx1CcBQ>

Des conférences organisées par le CARI

Le cycle de conférences de « Focus Climat », dont une des plus intéressantes est visible sur Butine.info :

<https://butine.info/pratique-apicole-et-resilience-des-abeilles/>

La conférence de Gilles Lanio « La gestion du frelon asiatique au rucher », également sur Butine.info :

<https://butine.info/protoger-les-ruchers-face-au-frelon-asiatique/>

Le webinaire organisé par le CRA-W

pour faire le point sur l'invasion du frelon asiatique en Wallonie

<https://www.cra.wallonie.be/fr/webinaire-sur-le-frelon-asiatique-decembre-2020>

Arista Bee Research Belgique a organisé un cycle de formations et conférences très étoffé. Quinze conférences de qualité et gratuites en ligne, de décembre à avril.

Plus d'informations sur leur page Facebook

<https://www.facebook.com/AristaBeeBelgium>

Le QR code ci-contre vous permettra d'afficher tous ces liens

SCAN ME



Balades botaniques

Composition des Enfumeurs Electriques :

26

Au mieux le propylène 1-3 glycol et le glycérol d'origines naturelles trouvés comme solvants dans les enfumeurs électriques sont trouvés dans les cigarettes électroniques mais aussi dans les peintures et liquides antigels. Les effets sur les abeilles ne sont pas connus, la capacité connue de ces actifs d'agir sur la cire des abeilles et d'augmenter l'efficacité des insecticides est inquiétante.

Amis apiculteurs et membres de la SRABE,

L'utilisation d'enfumeurs est toujours source de questions ; quel type de combustible ? (Tabac, granule, pin...), comment adoucir les abeilles les plus agressives, ceci sans danger pour les abeilles et sans apparition à terme de formation de goûts exogènes dans le miel ? Comment les transporter sans « enfumer » notre véhicule ?

La tentation est élevée de trouver une alternative facile qui « s'allumerait » en un clic, et ne sentirait plus dès la fin de son utilisation. Cette alternative existe (Apolis). Avant de se précipiter, que sait-on de ce vaporisateur électrique ?

La publicité de ce vaporisateur d'Apolis mentionne qu'il produit une vapeur douce à base d'actifs issus d'huiles essentielles, ne nécessitant pas de combustion, et que ses composés sont labellisés ECOCERT et FDA. Finalement cette publicité aussi indique que le brevet de la formule est déposé.

En France, le label bio est octroyé par un organisme de certification et de contrôle à l'instar d'ECOCERT. L'obtention d'une certification bio est basée sur le respect d'un cahier des charges rigoureux au niveau de la culture biologique. D'une manière générale, un produit bio est sans OGM, sans pesticide, sans parfum de synthèse et sans ingrédient issu de la pétrochimie.

La Food and Drug Administration (FDA) est chargée de protéger la santé publique en garantissant la sécurité, l'efficacité et la sécurité des médicaments humains et vétérinaires, des produits biologiques et des dispositifs médicaux.

Il peut être intéressant de connaître le point de vue de ces organismes sur les actifs utilisés en apiculture comme par exemple pour les actifs de la formule native (breveté) du vaporisateur Apisolis. Donc d'en connaître sa composition et où et pourquoi ces actifs sont utilisés.

Le brevet (WO2019201745A1) de la société Apisolis revendique une formulation comprenant un solvant, ou consistant en, un mélange de propane-1,3-diol et de glycérol et que la quantité de solvant est comprise, plus particulièrement entre 80% et 90%.

Le Propylène Glycol (PG = propane 1-2 diol), la Glycérol Végétal (VG) ainsi que le Végétol (propane-1,3-diol), qui est un analogue au PG, sont les solvants synthétiques ou naturels qui sont la base des e-liquides utilisés dans les cigarettes électroniques.



Le glycérol et le propane-1-3 diol mentionnés dans la composition de l'Apisolis peuvent être d'origine naturelle et obtiennent donc la labellisation bio (ECOCERT) s'ils sont issus de l'agriculture biologique.

Mais que sait-on sur les effets du propane-1,3-diol ? En fait pas grand choses (même en utilisation dans les cigarettes électroniques), à part un peu de somnolence sur certains mammifères. L'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) mentionne que cette substance n'a pas été enregistrée au titre du règlement REACH, par

conséquent, l'ECHA n'a pas encore reçu de données sur cette substance dans les dossiers d'enregistrement.

Ce qui est documenté c'est que cet actif est bien connu pour extraire les actifs des huiles (c'est un solvant) mais aussi de la cire d'abeilles. Il y a donc un effet entre cet actif et les abeilles dont certains devrait se méfier. Certes il est indiqué comme étant sans danger (certification

GRAS. Autrement dit : considéré comme sans danger après analyse par un panel d'experts). Mais son profil toxicologique fait encore l'objet d'études comme exemple de la part de l'Environmental Protection Agency (EPA). L'augmentation de l'efficacité des insecticides en présence de ces glycols est aussi très bien décrite. En fait les autorités suggèrent de réduire le dosage d'insecticides en présence de glycols. On pourrait donc se demander si l'utilisation de vaporisateur électrique est sans danger, *sauf*, en présence d'agents phytosanitaires utilisés en agriculture, et si le glycol utilisé augmentait l'effet de ces agents phytosanitaires contre les abeilles ?

En conclusion il n'y a pas assez de données pour prétendre que l'utilisation de glycols dans les vaporisateurs est sans danger pour les abeilles, et pour la qualité de la cire et du miel.

JL Bettiol, Docteur en Sciences, apiculteur et membre de la SRABE

<https://www.apisolis.com/>
<https://www.maily-quid.com/>
<https://fr.vapingpost.com/tout-savoir-sur-le-propylene-glycol-pg/>
<https://www.accessdata.fda.gov/scripts/cdrh/cfdocs/cfcfr/CFRSearch.cfm?fr=582.4666>
<https://www.fda.gov/about-fda/what-we-do#:~:text=Freedom%20of%20Information-,FDA%20Mission,and%20products%20that%20emit%20radiation.>
<https://patents.google.com/patent/WO2019207145A1/fr>
<https://chem.nlm.nih.gov/chemidplus/rn/504-63-2>
<https://echa.europa.eu/substance-information/-/substanceinfo/100.007.271>
<https://www.ecigplanete.com/fr/blog/les-e-liquides-vegetol-n85>
<https://patentimages.storage.googleapis.com/89/0d/f0/b28933b6b714e2/WO2007095262A2.pdf>
<https://www.lepetitfumeur.fr/blog/le-vegetol-promesse-tenue/>
<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/1675525/>
<https://www.ensystex-solution-pro.com/index.php/materiel-d-application/nebulisation-ulv-et-thermonebulisation/glycol-fut-de-25l.html>

Cette liste de liens est sur notre site
<http://api-bxl.be/index.php/le-rucher-fleuri/archives-d-anciens-articles/461-les-liens-de-l-article-de-jean-luc>

Ou en utilisant le QR-code ci-contre

SCAN ME



PUB BIJENHOF

Le bien être de mes abeilles

30

Il y a, à mon sens, plusieurs manières de comprendre le bien être surtout lorsqu'il concerne un animal qui ne peut communiquer avec nous. Je ne ferai évidemment part que de mon point de vue de passionné puisque je n'en vis pas. Probablement que ceux qui doivent en vivre ne le verront pas sous ce regard.

Le bien être est définis pour l'humain selon de désignations différentes mais liées : le bien-être physique et psychologique. Le bien-être physique est défini par la sensation d'une bonne santé physiologique générale, d'une satisfaction des besoins primordiaux du corps. Ce qui est assez facile à transposer aux abeilles. La seconde partie fait référence au bien-être psychologique qui est issu d'une évaluation personnelle et subjective. Laquelle peut provenir de perceptions ou satisfactions diverses, financières, professionnelles, sentimentales mais aussi de l'absence de troubles mentaux. Ce qui est nettement plus compliqué à transposer au monde apicole.

De part ce fait, je donnerai principalement mon avis concernant le premier point. Les abeilles savent veiller à leur bien être sans l'homme mais, parfois, en payant le prix fort à cause des interventions de l'homme sur la nature. Il nous est donc demandé de veiller sur elles. Les anciens apiculteurs étaient appelés gardiens d'abeilles et je pense que c'est ce que nous devons être, des gardiens et non des grands exploitants de nos abeilles. Ce sont nos protégées.

Leur bien être résultera, pour moi, à leur trouver un endroit où elles seront bien, avec des ressources variées et suffisantes. Il est évident qu'il faut également ne pas placer trop de colonies dans un même lieu. Ne cherchant pas à faire de la production, je préfère les éloigner le plus possible des grandes cultures.

Il faut éviter les visites trop fréquentes, trop invasives et stressantes mais pour les colonies se trouvant en ville, elles sont nécessaires avec une certaine régularité afin d'éviter les essaimage intempestifs et pouvant provoquer des vents de panique dans la population. La douceur est de mise lors des visites et le respect du travail accompli par nos protégées également. Ceci étant et pour leur bien, nous devons intervenir de temps en temps pour remplacer des cadres

devenus vieux qui portent de ce fait un charge virale supplémentaire pouvant rendre nos abeilles malades. Les vieux cadres ayant contenus beaucoup de cocons, vont donner des abeilles plus petites et potentiellement plus faible. C'est ainsi que nous pouvons veiller à leur bien-être. Elles ne se plaindront pas, ce n'est pas dans leur habitude mais si la ruche ne leur convient plus, il est déjà arrivé qu'elles désertent leur logis insalubre.

L'abeille européenne n'est pas capable de se débarrasser des varroas (ou pas entièrement). La sélection d'abeilles VSH (varroa -sensitive -hygiène) est peut-être une solution mais c'est long et difficile et il faudrait que tous les apiculteurs s'accordent sur la sélection. Ce qui est loin d'être le cas. Le varroa est probablement l'un des plus gros problèmes des apiculteurs (je ne tiens pas compte ici des problèmes liés aux pesticides et autres). Il transmet des maladies et affaiblis les abeilles. Grâce aux différentes études scientifiques et à l'ingéniosité des apiculteurs, des mesures biotechniques nous permettent de faire descendre la pression de la varroase sur nos abeilles. Il existe bien sûr des moyens chimiques ayant plus ou moins d'impacts sur celles-ci. Chacun est libre de choisir quoi faire contre la varroase. Personnellement, je ne suis pas pour les produits chimiques tel que l'apistan par exemple, sachant qu'ils resteront longtemps dans les cires et donc en contact avec les abeilles, les larves et les réserves.

A l'inverse, je ne laisserai pas mes abeilles souffrir de la varroase non plus. Je ferai le nécessaire à l'aide des mesures biotechniques pour lutter contre. Il est de mon devoir de veiller à leur santé tout comme les agriculteurs vieillissent sur leurs bétails. Certains utilisent la sélection naturelle mais je trouve cela difficile de laisser mes abeilles mourir pour ne garder que les meilleurs. Tout comme on ne le fait pas pour les humains, je ne vois pas pourquoi je le ferai pour mes abeilles.

Au niveau des récoltes, comme beaucoup d'apiculteurs, ce qui est dans le corps, leur appartient et je veille à ce qu'elles aient ce qu'il faut pour passer l'hiver sans soucis. Ma surveillance hivernale se fera sans ouvrir mais je serai malgré tout présente pour veiller à ce qu'elles ne soient pas dérangées. Le climat étant « débousolé » et les abeilles ayant besoin d'un temps d'adaptation, je ne peux pas les laisser mourir de faim non plus ! Lorsqu'on choisit d'avoir des animaux (peu importe l'animal), on doit les nourrir et veiller à ce

qu'ils ne manquent de rien. De même que je ne les exploite pas (je limite à deux hausses par ruche), certains hiver ou été, nous demande de ne pas récolter à des périodes extrêmement chaudes et où le nectar est quasiment à zéro. Ainsi, il leur reste toujours de quoi manger. Certaines colonies vont ralentir leur ponte voir l'arrêter si les productions de nectar et pollen sont nul ou presque. Il est important de respecter leur rythme de vie et elles feront en sorte de suivre ce qui se passe dans la nature. Il ne faut pas diviser intempestivement et il est évident que c'est à nous de nous adapter aux changements afin de respecter leur cycle.



J'essaie d'évoluer avec elles et de ne pas leur imposer ce qui me semble bon ou ce qu'il me convient le mieux. Je me dois de regarder, observer, comprendre ce qu'elles font. Je ne vis pas avec un calendrier apicole en mains et je me remets très souvent en questions. Les connaissances de bases des abeilles sont nécessaires pour comprendre leur fonctionnement mais, en un peu plus de 20 ans de pratique, je me pose encore beaucoup de questions et j'ai beaucoup changé ma manière de travailler parce que les choses ont également changer dans le monde et mes connaissances en apiculture ont évolué. Il est important d'essayer de se maintenir à jour et ouvert aux discussions.

De part l'installation de mes différents ruchers, j'ai dû adapter mon apiculture sans quoi mes abeilles se se porteraient mal. Les floraisons ne sont pas les mêmes en Wallonie et à Bruxelles, elles n'arrivent pas en même temps et la gestion par rapport à la population (humaine) doit aussi s'apprendre surtout en ce qui concerne Bruxelles. De même que le bien être de mes abeilles passe par un partage des connaissances avec les personnes qui n'y connaissent rien, je peux apprendre de mes abeilles et le partager aux autres mais surtout leur apprendre à les respecter. Elles et tous les autres pollinisateurs ainsi que la nature qui nous entourent.

En conclusion, je dirai que pour moi le bien être des abeilles passent par la connaissances, l'apprentissage, l'évolution mais surtout par le respect des abeilles, de la flore et de la faune qui les entoure. Le choix des méthodes d'apiculture et du modèle de ruches relèvent de chacun, de son environnement et de son apprentissage. J'ai essayé d'autres modèles mais les abeilles s'en vont de ces modèles. Je sais que d'autres apiculteurs travaillent avec ces ruches. Je me laisse aller à penser qu'elles peuvent ressentir mes appréhensions face à ces changements de modèle.

Sonia Ernould

NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
 35 % coton 65 % polyester
 Enfants de 6 à 16 ans
 Adultes de S à XXL et sur mesure
 Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
 49, rue de Paris
 1350 Jandrenouille
 019/63.59.76
 e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be

Une petite visite AFSCA ?

34

En octobre dernier, un « contrôleur » de l'AFSCA m'a appelé pour m'informer qu'il souhaitait inspecter mon activité d'apiculteur.

Le jour convenu ensemble, il est venu à mon domicile. Je lui avais dit que j'avais actuellement 3 ruchers, et aucun à mon domicile. Au téléphone, il m'avait fait part du fait qu'il faudrait "corriger" ça, car pour lui, il faut faire une déclaration par adresse de rucher. Néanmoins, il souhaitait passer chez moi pour y prendre des échantillons de miel. Comme il n'a pas souhaité rentrer, je lui ai remis 4 pots de 250g, 2 d'un rucher et 2 d'un autre.

Il va en demander l'analyse, et a conservé un pot de chacun des 2 ruchers pour cela, m'a remis le deuxième par rucher sous sac scellé à garder ainsi jusqu'au retour des analyses. Cela devait (en temps normal) prendre 2 semaines.



L'information que je recevrais sera juste "test conforme" ou pas. Si je souhaite le détail de la vingtaine de pesticides testés, il me faudra me rendre sur le site de l'AFSCA pour y avoir accès.

Lorsque l'apiculture est une activité de hobby, il ne prend habituellement qu'un échantillon. C'est dans le cas des "pros" qu'il prend 2 échantillons. Comme ça l'arrangeait (et que j'y étais favorable), il en a pris 2 chez moi, qu'il m'a payé.

Nous nous sommes ensuite rendus dans le rucher qui contenait 6 ruches peuplées. Comme 5 y étaient entreposées temporairement, une seule fera partie du suivi et des 2 autres visites prévues, une au

printemps, une en été.

Ayant équipé mes ruches de couvre-cadre transparent, nous avons pu observer les ruches par le dessus (la météo ne permettant pas de les visiter). Le carnet de suivi a retenu son attention, surtout pour y détecter l'échange de matériel avec d'autres apiculteurs (ce qu'il ne souhaite pas) et les périodes/durées et posologies des traitements.

Un compte rendu détaillé a été tapé sur ordinateur sur place, imprimé et signé par nous deux. J'en ai reçu une copie. Il m'a remis une copie d'information mise à jour suite à la période de COVID-19.

Nous avons également fait sur place les déclarations pour les 2 autres ruchers.

Le rapport de mission est "favorable".

Il m'a mentionné que le fait d'indiquer mon No AFSCA sur les étiquettes des pots de miel n'était pas obligatoire, sans plus. Pour la mention "à consommer de préférence avant", comme j'ai juste indiqué, cette année, "...dans les 2 ans ", il m'a juste recommandé de mettre une date précise, du genre (juillet 2023), pour éviter au consommateur de devoir la calculer depuis la date (présente) de l'extraction.

Il a cherché (et trouvé) le No de lot sur chaque pot. Info importante. Il a également été vigilant à l'étiquetage de chacune des ruches, avec No unique et mon adresse. J'avais mis tout ça au carré avant. Les éventuelles pathologies et méthodes de traitement ont été discutées. Comme seul le varroa est présent, nous ne nous sommes pas étalé plus sur le sujet. Il a également demandé si j'avais observé le frelon sur mes ruches, ce qui n'est pas le cas jusqu'à aujourd'hui. Je lui ai mentionné que j'en avais attrapé 2 (asiatiques) dans mon jardin, juste avant la destruction d'un nid tout proche. Et également qu'il semblait en avoir beaucoup plus cette année d'après les échanges avec les autres apiculteurs.

La visite a duré environ 2h en tout. En 2h, les échanges ont été nombreux. La visite s'est déroulée de façon très cordiale et correcte.

Il m'a depuis recontacté par email pour me confirmer que les analyses n'ont montré aucun problème (« paramètres analysés [...]

des échantillons [...] sont conformes aux normes réglementaires, limites d'action et/ou valeurs de tolérance. »). J'ai pu consulter l'intégralité des résultats des analyses sur le site de l'AFSCA via Foodweb : www.afsca.be/foodweb-fr

A propos de l'enregistrement auprès de l'AFSCA, il m'a transmis les informations suivantes :

« Chaque apiculteur doit se faire enregistrer auprès de l'AFSCA quel que soit le nombre de colonies. Si l'apiculteur possède en permanence des ruches à différentes adresses, les ruches doivent être identifiables et ces adresses doivent être communiquées au moment de l'enregistrement, afin de pouvoir informer l'apiculteur lorsque ses colonies sont situées dans une zone de protection autour d'un foyer de maladie des abeilles. Un point de contrôle sera attribué pour chaque adresse de rucher. Lorsque les colonies sont déplacées pour une durée limitée dans le temps, en transhumance elles doivent être identifiables avec les coordonnées de l'apiculteur, les lieux de transhumances ne sont pas enregistrés par l'AFSCA mais bien par l'apiculteur dans un registre. »

L'obligation d'enregistrement auprès de l'AFSCA est d'application pour tous les apiculteurs et est indépendante de la production de miel et du paiement éventuel d'une contribution.

Bertrand.

API Tybou - Miels et Cires de Bruxelles

site web : <http://tybou.eu/api>

email : api@tybou.eu



PUB BEEBOX





FAB - BBF

Fédération Apicole Belge asbl • Belgische Bijenteeltfederatie vzw

Rapport d'activité 2020

Nos réunions ont eu lieu en Zoom, vu la pandémie

Dès le mois de mars, lors du premier confinement très restrictif dû au COVID-19 les autorisations de se déplacer vers les ruchers ont été obtenues très rapidement grâce aux démarches de la FAB-BBF auprès des autorités fédérales, wallonnes, flamandes et bruxelloises. Au moment des premières visites et de la pose des hausses sur les ruches, les apiculteurs ont apprécié de pouvoir se déplacer hors de leur domicile pour aller visiter leurs ruches et soigner leur cheptel.

Pour rappel l'évolution de *Vespa velutina* :

Situation en Flandre : <https://www.honeybeevalley.eu/newsflash/aziatische-hoornaars-op-heterdaad-betrapt>

Situation en Wallonie : <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/frelon/>

La réunion annuelle AFSCA n'a apporté aucune molécule nouvelle pour le traitement anti-varroas.

Quelques visites tatillonnes d'un contrôleur de l'AFSCA leur ont été signalées afin que cela ne porte préjudice à la bonne entente entre les apiculteurs et cette administration.

Deux études des **pertes hivernales** sont devenues systématiques depuis quelques années :

d'une part l'AfscA visite 100 ruchers sur tout le territoire en septembre, avril et juillet et un bilan en est fait par Scenciano, d'autre part, le questionnaire Coloss proposé aux apiculteurs européens et dans ce cas aux apiculteurs wallons et bruxellois avec l'aide de la FAB, a été complété volontairement par 572 apiculteurs belges.

Les pertes hivernales ont été de 17.5 % en moyenne dans les 2 études

Les résultats complets : Bilan pertes hivernales 2019-2020 - [FAB] (fab-bbf.be))

Le nombres d'apiculteurs inscrits à l'AFSCA est actuellement de 8745, 5420 en Flandres, de 3146 en Wallonie et de 181 à Bruxelles.

Les réunions Zoom ont permis de multiples contacts internationaux sans déplacements coûteux.

La fédération de Luxembourg est devenue membre de la FAB en 2020, ainsi que la section apicole de Rochefort. La FAB-BBF représente actuellement 3700 apiculteurs.

Le Guide de Bonnes Pratiques Apicoles élaboré par le Kon-VIB et la FAB doit être étoffé et complété avec un volet sur le pollen et la propolis.

Les administrateurs de la FAB -BBF ont invités quelques-uns de leurs membres, apiculteurs connaissant ou intéressés par les structures apicoles, à nous rejoindre afin de renouveler les participants aux réunions.

Consultation et information de la FAB pour des dossiers suivis par des membres :

Le **COPA COGECA** est le syndicat agricole qui regroupe les principale structures agricoles et apicole européenne dont la FWA et le Boerenbond, membres au niveau Belge (<https://copa-cogeca.eu>).

Le groupe de travail « miel » de cet organisme demande à la Commission une modification de la directive miel 2001/110 qui devrait imposer un étiquetage de l'ensemble des pays d'origine des miels et la mise en place d'un système européen de traçabilité afin de lutter contre les fraudes des miels. L'ensemble du syndicat agricole européen a soutenu ce projet et des rencontres avec les cabinets des commissaires européens à l'agriculture et à la Santé ont eu lieu dans ce cadre. Les dossiers suivis de près sont : évolution de la situation du marché du miel, l'adultération et les problèmes des faux positifs dans les miels d'apiculteurs, le dossier de guidance pour l'évaluation de la toxicité des pesticides vis-à-vis des abeilles, la prise en compte des insectes pollinisateurs dans la future PAC (Politique Agricole Commune). Ils ont ainsi étudié quelle pourrait être la place des abeilles dans les éco-régimes ou l'utilisation des abeilles comme bioindicateurs.

Le dossier ISO - système de normalisation internationale qui fixe des normes principalement dans le cadre de commerce international

(<https://www.iso.org/fr/home.html>) est suivi par Etienne Bruneau (CARI et secrétaire de la FAB-BBF) en tant qu'expert NBN (institut belge de normalisation) pour le miel, le pollen, la gelée royale et la propolis.

La FAB en tant que membre **d'APIMONDIA**

Les réunions en Zoom ont permis des contacts plus nombreux des membres du monde entier, sans être couteux.

L'organisation du prochain congrès russe est reportée en 2022 mais une activité en streaming devrait cependant être organisée en septembre 2021 à Ufa (Russie).

Une réunion virtuelle a été organisée pour la première fois en décembre avec l'ensemble de ses membres. Une newsletter devrait être envoyée très prochainement.

La FAB en tant que membre de **BEE LIFE** – Dossier environnement de l'abeille et pesticides

Une information est régulièrement envoyée par cette association à la FAB sur les différents dossiers sur lesquels elle travaille. En voici quelques exemples :

Le problème des dérogations pour l'utilisation de néonicotinoïdes a été posé à la Commission Européenne ainsi celui de guidance pour l'évaluation des risques pour les abeilles.

Noa Simon, vétérinaire chez Bee Life, a été reprise dans la liste des experts des parties prenantes.

L'EFSA (**European Food Safety Authority**) a été chargé de réexaminer le document d'orientation et à associer étroitement toutes les parties prenantes concernées à ce processus et d'évaluer les risques potentiels à long terme pour les abeilles ... sans abaisser le niveau actuel de protection contre les risques chroniques pour les abeilles.

L'EFSA vient de poser les bases scientifiques d'un nouveau processus d'évaluation des facteurs impactant la santé des abeilles et de leur influence respective sur l'état des colonies.

A savoir qu'un guide sur l'utilisation des pesticides existe au niveau Belge.

Consultation des infos internationales sur notre site www.fab-bbf.be

Projets FAB-BBF 2021

Le rajeunissement des représentant des membres serait nécessaire et un appel à candidature pour la participation des sections ou

fédérations à la FAB a été fait. L'accompagnement des membres du CA par des apiculteurs plus jeunes sera poursuivi.

En fonction des dossiers et des besoins, des contacts avec les différents ministères fédéraux et régionaux, et les agences comme l'AFSCA seront poursuivis.

Les fédérations flamandes se restructurent actuellement, des contacts seront pris pour leur proposer une collaboration quitte à revoir plus fondamentalement les modalités de participation.

Le problème « Frelons asiatiques » retiendra notre attention pour aider les apiculteurs.

Eliane Keppens
Présidente de la FAB



**« Apiculture en Wallonie »,
la revue des Unions et Fédérations d'apiculteurs de Wallonie.**

Depuis un an déjà, la fusion des deux publications apicoles historiques qu'étaient la Belgique Apicole et la Revue belge d'apiculture a donné naissance à une nouvelle revue, envoyée six fois par an à ses (déjà) nombreux abonnés.

Imprimée sur papier glacé, au format d'un livre, cette revue propose des articles étoffés sur des sujets de fonds, scientifiques ou historiques, à côté des plus traditionnels travaux au rucher ou présentation botanique, sans oublier la recette au miel, le tout illustré de photos en couleur.

Cette revue est proposée aux affiliés des sections apicoles dépendant des fédérations affiliées, mais il est possible de s'y abonner.

Le coût annuel, pour un envoi en Belgique, est de 24€ par an (6 numéros),

à verser au compte BE91 0018 5788 7476
en indiquant bien entendu vos nom, prénom et adresse.

Bonne lecture !

Guide d'implantation raisonnée des ruchers

42

La Direction de la Nature et des Espaces verts du Service public de Wallonie (SPWARNE) a fait appel à Etienne Bruneau du CARI pour rédiger un Guide d'implantation raisonnée des ruchers. Saluons également le travail d'infographie de Sabine Malfait.

L'ouvrage est destiné aux apiculteurs et aux collectivités territoriales qui doivent réfléchir au meilleur moyen d'accueillir des ruches tout en tenant compte du potentiel environnemental. La démarche est nouvelle.

Elle témoigne de l'impérieuse nécessité de permettre une apiculture intégrée dans un environnement qui accueille aussi beaucoup d'autres pollinisateurs.

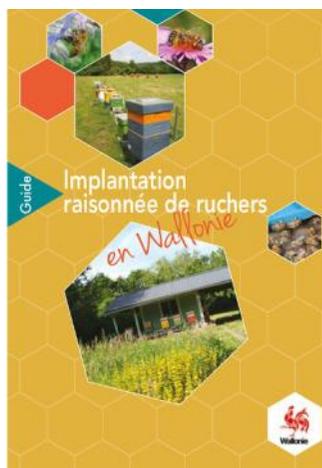
Avant toute chose, l'ouvrage souligne l'importance de s'interroger sur les motivations qui pousse à devenir apiculteur.

7 motivations pour 7 types de ruchers:

1. Respecter son environnement et les **besoins des abeilles mellifères**;
2. Développer un **projet pédagogique**;
3. Mettre en place un **rucher collectif**;
4. Compenser les pertes de colonies par des **ruchers de repeuplement**;
5. Produire du miel et d'**autres produits de la ruche**;
6. **Produire des reines**;
7. Assurer un **service de pollinisation**.

Les conseils varient en fonction de la motivation de l'apiculteur. Bien s'interroger sur ses objectifs et le meilleur moyen de les réaliser: tel est le but premier du Guide pour le public apicole. Un seul credo: "être apiculteur c'est être responsable" et agir comme tel.

Les responsables locaux trouveront de quoi assouvir leur curiosité sur la nature d'un engagement en apiculture, les contingences de l'apiculteur, les besoins des abeilles mellifères mais aussi sur les pollinisateurs sauvages qu'il est nécessaire de préserver en prenant



soin d'évaluer leur présence sur un territoire ainsi que le potentiel floristique d'un milieu.



Se pose enfin la question cruciale du nombre de ruches et de tous les paramètres à prendre en compte avant d'installer un rucher.

Ce Guide répond à des questions fondamentales, raison pour laquelle il est possible de l'utiliser avec bénéfice dans le contexte d'un cours d'apiculture. Voilà pourquoi le Service Public de Wallonie propose une distribution aux ruchers écoles subsidiés par la Région. Voici comment se procurer le document dans ce cadre:

“Le document peut être téléchargé (pdf) ou commandé (version papier) sur EDIWALL au lien Guide – Implantation raisonnée des ruchers en Wallonie (papier) | EdiWall.

Les organisateurs de cours d'apiculture subsidiés par la Région wallonne peuvent effectuer une commande groupée de la version papier du document pour les élèves inscrits régulièrement à leur(s) cours.

La procédure de commande est détaillée sur le blog du Cari : **Butine.info**

Petites aventures d'un apiculteur Quand on veut expliquer les abeilles ...

44

Il m'est arrivé souvent d'aller dans une classe pour aller expliquer les abeilles. De la 3^{ème} maternelle à la sixième primaire. Les enfants sont passionnés. Après un petit cours sur la vie des abeilles, un joli diaporama, l'explication de la cire, de la propolis, de la boîte vitrée à insectes proches ou ressemblant aux abeilles, la dégustation de miels et de pollen, arrive le clou de l'atelier : la ruchette vitrée !

Mais cette ruchette, il faut la préparer. Les abeilles n'aiment pas trop ça ; d'une ruche à la population bourdonnante elles se retrouvent sur un cadre, coincées entre 2 vitres. Bien sûr la reine est avec elles, mais elles n'ont qu'une idée : sortir de là. Comment font-elles ? elles trouvent presque toujours un petit trou, un petit passage pour y réussir : une vitre mal appliquée, une des mailles du grillage d'aération un peu élargie, le portail d'entrée qui a glissé ... ou encore se cacher en dessous du grillage.



Alors, pas de panique. Le premier réflexe de la fugitive : voler vers la lumière, c'est-à-dire la fenêtre de la classe ou une vitre de la voiture. Il m'est arrivé d'avoir plus de 50 abeilles dans l'habacle. Je n'ai jamais été piqué dans la voiture. Surtout ne pas ouvrir la vitre, ce seraient des abeilles perdues. Attendre, si on le peut, d'arriver au rucher où elles retrouveront leurs repères.

Une fois, au moment d'ouvrir la protection en contreplaqué, la vitre s'est ouverte aussi. Heureusement nous étions dehors, enfants, institutrice et moi, non loin du rucher. Personne n'a été piqué. Une autre fois, une abeille s'est échappée dans une classe d'école. On a cru qu'elle s'était envolée par la fenêtre. L'institutrice m'a téléphoné le lendemain pour me dire qu'elle avait retrouvé l'abeille dans la manche de son manteau ... et cette fois elle a été piquée !

Claude Vin



Le coin des voyages

Des abeilles géantes sur le mur du Musée de l'abeille à Lobbes dans le Hainaut



Photo envoyée par Claude vin

Hommage à Valentin Grauwels

46



Pendant des années Valentin a été professeur de pratique apicole à la SRABE.

Il l'était quand le rucher école se trouvait dans une partie clôturée du parc Léopold, juste à côté du Muséum. Maintes fois vandalisé par des gamins du coin, Valentin nous a trouvé l'endroit actuel au Manoir d'Anjou.

Son rucher se trouvait à Wezembeek-Oppem au milieu de petits potagers. Nous y avons été invités lors d'un voyage apicole. C'est aussi lui qui entamait le cours de pratique par une présentation des plantes fleuries du moment. Connaisseur averti de la flore, il agitait devant nous les fleurs avec tellement d'impétuosité que souvent nous n'avions pas le temps de bien les voir !

Il était kiné et nous enseignait les gestes justes en apiculture : comment se tenir derrière les ruches, comment tourner la manivelle de l'extracteur, etc.

Il avait 82 ou 83 ans quand des ennuis de santé l'ont obligé d'arrêter le rucher école. On avait fêté ses 80 ans au manoir.

Valentin nous présenta en plein hiver les fleurs accessibles aux abeilles en ces moments de froidure : jasmin d'hiver, cornouiller mâle, noisetier et bien d'autres.

À 90 ans, il y a quelques jours, il est allé rejoindre dans un autre monde ses abeilles et ses fleurs.

Claude



Biscuits au muesli

Ingrédients :

250 g de beurre
50 g cassonade
125 g miel
350 g muesli céréales + fruits secs
350 g farine
150 g gingembre confit coupé en
petits morceaux
1 cuillère à soupe de fleur d'oranger



47

Préparation

Couvrir une plaque de papier de cuisson.

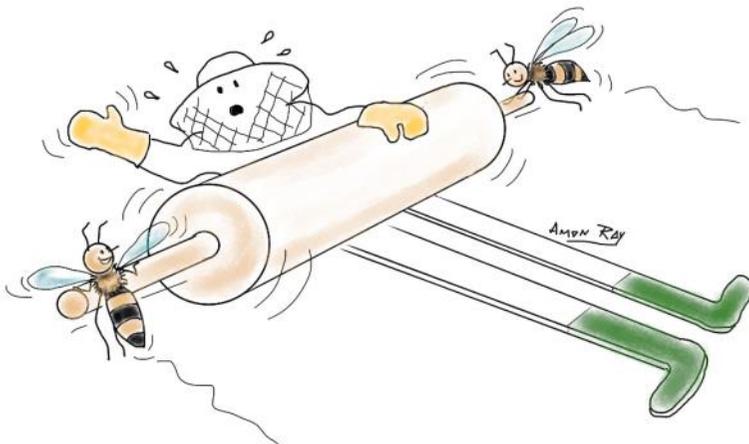
Préchauffer le four à 180°.

Faire fondre le beurre, le sucre et le miel dans une petite casserole.

Mélanger dans un bol la farine, le muesli, le gingembre.

Mélanger les deux préparations.

Ajouter la fleur d'oranger. Mouler les biscuits en prélevant une grosse cuillère à soupe de la préparation et en la pressant dans un emporte pièce. Enfourner et cuire 15 min.



Bruxelles m'abeilles

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Site : www.api-bxl.be
 Courriel : lerucherfleuri@api-bxl.be
 Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles
 TVA : BE 0414 816 441

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
 Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

Trésorier : Jean TEMPELS compta@api-bxl.be

Secrétariat: Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : Christine BAETENS cire@api-bxl.be

Prêt de matériel fabrication de bougies : Yves VAN PARYS Tél : 0475/75 09 43

Prêt de matériel d'animation/exposition : Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de miellerie :

Philippe et Siobhan du Rucher de Moortebeek miel@api-bxl.be Tél : 0472 046 141

Bibliothèque : Michel HUBERT bibliotheque@api-bxl.be

Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 0485 142 339

Jardin d'Abeilles : Dieter TELEMANS et Michaël MARCHAND

jardindabeilles@api-bxl.be

Rucher didactique Bernard DELFORGE rucherdelevage@api-bxl.be

Balades botaniques : Michèle POTVLIÈGE balades@api-bxl.be

cotisation 2021

Membre adhérent : 20 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

À virer sur le compte IBAN: [BE20 5230 8090 5856](https://www.banqueparibas.be/fr/fr-fr/produits-et-services/produits-et-services/banqueparticulier/iban) de la
 Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl

2021

Jardin d'abeilles à Jette

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DU



de 13h à 17h :

sam. 1 mai

sam. 5 juin

sam. 3 juillet

sam. 7 août

sam. 4 septembre

Adresse :

croisement Av. du Laerbeek /
Rue au Bois, 1090 Jette

Entrée libre

Tenue adéquate :

pantalon long

chaussures fermées



Bruxelles m'abeilles
www.bruxellesmabeilles.be

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.

DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.

Colonies sur cadres avec reine marquée.

La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche – Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be



Cultivons nos différences.

EN ACHETANT DES PRODUITS
À LA FERME NOS PILIFS,
VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI
DE 140 PERSONNES
EN SITUATION D'HANDICAP.

DISTRIBUTEUR
BIJENHOF

LARGE CHOIX
DE MATÉRIEL EN STOCK

POSSIBILITÉ DE COMMANDE
-> jardinerie@pilifs.be



ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 262 11 06 - WWW.FERMENOSPILIFS.BE

Editeur responsable: SRABE asbl, rue au Bois 365 B bte 19 – 1150 Bruxelles